

## Service social



*L'inceste et le rapport à la loi*, Pierre Fortin, Pierre-Paul Parent, Donald Plante et Jean-Yves Thériault, Rimouski, Groupe de recherche ETHOS, Université du Québec à Rimouski, 1988, 47 pages.

Daniel Turcotte

Volume 43, numéro 2, 1994

Enfants, parents, intervenants

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/706663ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/706663ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Turcotte, D. (1994). Compte rendu de [*L'inceste et le rapport à la loi*, Pierre Fortin, Pierre-Paul Parent, Donald Plante et Jean-Yves Thériault, Rimouski, Groupe de recherche ETHOS, Université du Québec à Rimouski, 1988, 47 pages.] *Service social*, 43(2), 161–162. <https://doi.org/10.7202/706663ar>

Tous droits réservés © Service social, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

collection. Sur l'organisation communautaire en général, on se référera davantage à *Théorie et pratiques en organisation communautaire* de L. Doucet et L. Favreau (1991). Sur l'organisation communautaire en CLSC, on voudra consulter *CLSC et communautés locales. La contribution de l'organisation communautaire*, de L. Favreau et Y. Hurtubise. Le fait que le livre *Pratiques d'action communautaire en CLSC : acquis et défis d'aujourd'hui* soit diffusé deux ans plus tard entraîne pour conséquence le développement et la diffusion de mêmes thèmes dans les deux ouvrages cités précédemment. C'est une contrainte insurmontable quand on veut éditer les produits d'un colloque.

En somme, un livre abordable tant dans sa teneur que dans son prix pour le lecteur qui veut se familiariser avec l'organisation communautaire, particulièrement celle qui se pratique en CLSC.

Denis PLAMONDON

Département des sciences humaines  
Université du Québec à Chicoutimi

---

## **L'INCESTE ET LE RAPPORT À LA LOI**

*Pierre Fortin, Pierre-Paul Parent, Donald Plante et Jean-Yves Thériault*  
Rimouski, Groupe de recherche ETHOS,  
Université du Québec à Rimouski, 1988, 47 pages.

Cette courte monographie, qui s'inscrit dans le cadre des publications du groupe interdisciplinaire de recherche sur les enjeux éthiques des interventions professionnelles et sociales (Éthos), rend compte de la réflexion de trois auteurs sur les rapports à la Loi de l'inceste. L'analyse ne se réfère pas aux lois ou aux institutions, mais à la Loi « en tant que fonction qui régule les conditions et les exigences fondamentales de la rencontre de l'autre » (p. 6). À partir de l'étude de 214 documents publiés entre 1977 et 1987 dans des journaux et des revues populaires, les auteurs proposent trois lectures éthiques des textes traitant de l'inceste.

Dans le premier chapitre, Pierre Fortin dégage de la littérature sur l'inceste trois enjeux moraux associés à ce problème : l'enjeu de l'enfermement lié à l'isolement des personnes et au silence qui entoure ce phénomène, l'enjeu de mort qui découle du fait que l'inceste anéantit les possibilités d'épanouissement de l'enfant et l'enjeu de mensonge qui correspond, d'une part, à l'abus de confiance dont est victime l'enfant et, d'autre part, à la confusion dans les rôles au sein de la famille.

Dans le deuxième texte, intitulé « Observations d'un lecteur d'articles non scientifiques sur l'inceste », Jean-Yves Thériault regroupe ses

réflexions autour de trois thèmes : l'interdit de l'inceste, les parcours figuratifs de la parole et du silence ainsi que les « schémas » de la performance incestueuse. En ce qui a trait au premier thème, il observe que la transgression de l'interdit de l'inceste et ses conséquences occupent tout l'espace dans la littérature ; peu de textes s'intéressent à la fonction de l'interdit lui-même. Ainsi, « parler d'inceste c'est oser parler des situations 'brisées' par une action incestueuse et centrer l'attention sur les personnes concernées par ces 'cas' » (p. 35). En ce qui a trait à la parole et au silence, il souligne que dans les textes sur l'inceste ces deux éléments sont souvent problématisés et compris en fonction d'une transgression à éviter ou à réparer. Il constate que « la mise en discours de l'interdit lui-même, de sa visée et de sa valeur, de sa fonction et de sa proclamation, reste trop absente » (p. 39). Sur le dernier thème, son analyse des scénarios de transgression et d'intention présents dans les textes l'amène à discerner trois aires culturelles dans l'explication de la transgression incestueuse : la dimension psychologique des personnes (les discours psy), les structures et les rôles familiaux (l'approche systémique) et les rapports hommes-femmes (la réaction féministe).

Dans le dernier texte, Pierre-Paul Parent aborde l'inceste comme un détournement de l'enfant, puisqu'il vient bafouer son droit à la vie, à la parole et à un désir qui soit le sien. Après avoir relevé les définitions de l'inceste présentées dans les textes analysés, l'auteur retient que « l'inceste est un acte qui fait effraction dans la vie psychique de l'enfant » (p. 53), puisqu'il fait de lui un objet de jouissance, le réduisant ainsi « à un état de chose ».

La lecture de cet ouvrage m'a parfois fait sursauter puisque les auteurs ne posent pas de jugement critique sur le contenu des articles analysés, ce qui les conduit à prendre en considération des affirmations qui sont loin de faire l'unanimité, comme la complicité de la mère, la complicité de l'entourage immédiat de l'enfant ou l'absence de culpabilité du père. Mais, comme ils le mentionnent explicitement eux-mêmes, les auteurs ne sont pas des spécialistes de l'inceste et leur exercice porte sur l'étude du langage et des schémas discursifs et non sur l'appréciation de la valeur du discours présenté dans les journaux et revues populaires. Le lecteur ne doit donc pas s'attendre à trouver dans cet ouvrage des connaissances nouvelles sur la nature, les causes ou les conséquences de l'inceste. Cependant, en présentant l'inceste comme une transgression des exigences fondamentales de la rencontre de l'autre, cet ouvrage apporte un éclairage supplémentaire à l'étude de ce phénomène. À cet égard, la valeur de cet ouvrage, en tant que réflexion éthique sur la représentation de l'inceste, mérite d'être soulignée.

*Daniel TURCOTTE*

*École de service social  
Université Laval*